



Mairie de Saint-Jean-aux-Bois
1, Grande Cour
60 350 – SAINT-JEAN-AUX-BOIS
03.44.42.84.18
mairie@saintjeanauxbois.fr

DEPARTEMENT DE L'OISE
CANTON ET ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE

CONVOCATION du CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira en Séance ordinaire le :

Vendredi 20 mars 2026 à 18 h 45
Salle du Conseil à la Mairie

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du Conseil Municipal du 23 février 2026
- Election du maire
- Election des adjoints
- Les indemnités des élus
- Election des délégués à l'ARC
- Constitution des commissions au sein de l'ARC
- Constitution des commissions au sein de la commune
- Election des délégués SEZEO
- Lecture et remise de la charte locale de l' élu local à chaque conseiller
- Modification de la délibération 7/2026 : création d'un poste de Rédacteur Secrétaire de mairie contractuel dans le cadre de l'article L-352-4 du CGFP (RQTH) et la finalité de titularisation pour valoriser l'engagement de la collectivité en faveur de l'inclusion : Rectification matérielle dans le corps du texte du libellé de la catégorie de l'emploi et sa catégorie
- Modification de la délibération 8/2026 : Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP)- Création groupe de fonctions cadre d'emploi administratif catégorie B

Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Saint-Jean-aux-Bois,
Le 16 mars 2026.

Le Maire,
Jean-Pierre LEBOEUF